

SCHAERBEEK



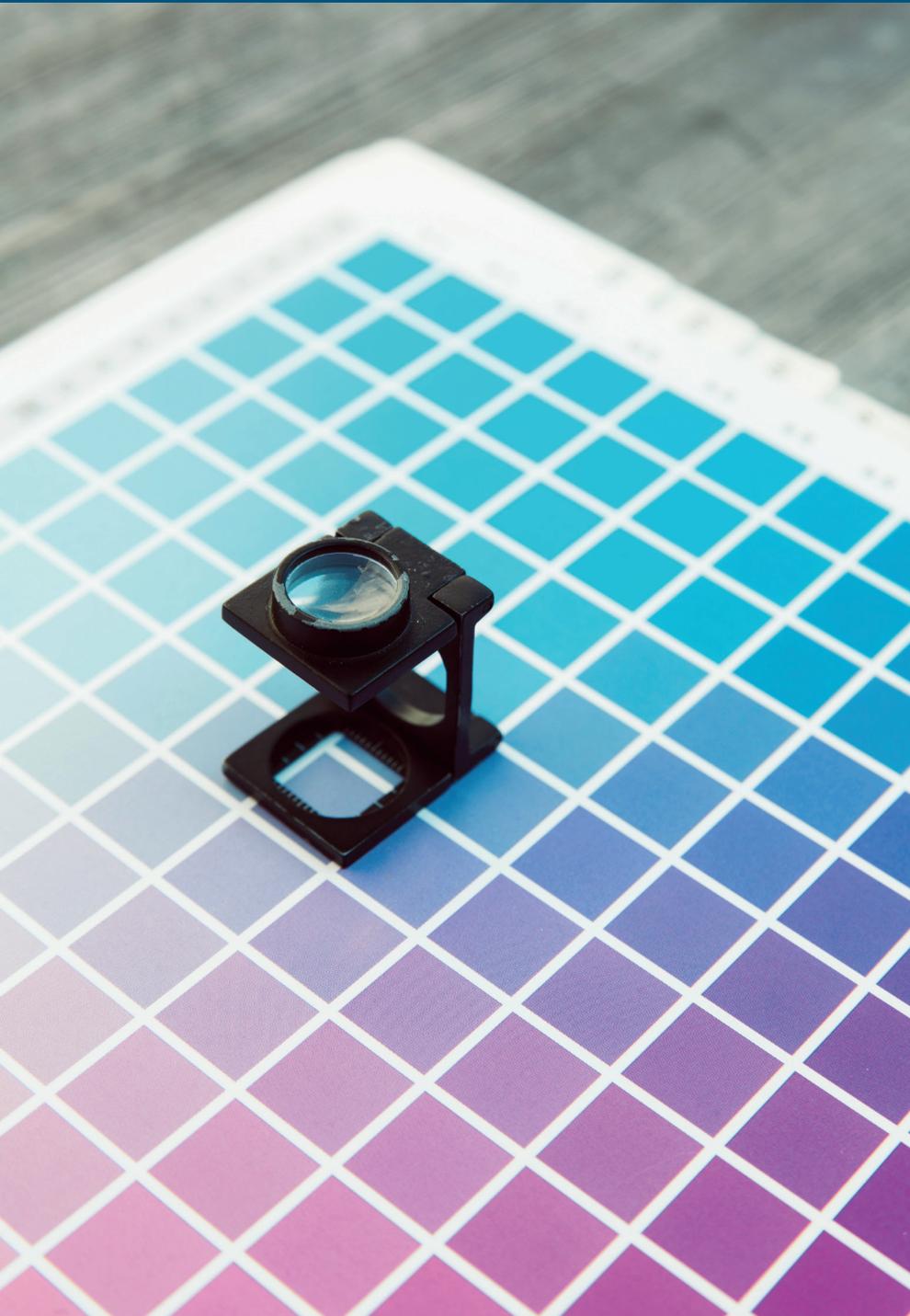
SCHAARBEEK

# CHARTE GRAPHIQUE

Principes généraux

2022.10

# TABLE DES MATIÈRES



<b>A. LOGO</b>	<b>04</b>
<b>B. COULEURS</b>	<b>06</b>
<b>C. BANDE COLORÉE</b>	<b>07</b>
<b>D. TYPOGRAPHIE</b>	<b>08</b>

# INTRODUCTION

La **charte graphique** de la commune de Schaerbeek représente sa diversité, son patrimoine et son dynamisme. Son logo, ses couleurs et sa composition graphique, forment son **identité visuelle**.



L'objectif de cette **charte officielle** est de cadrer l'utilisation des éléments graphiques afin de rendre la commune de Schaerbeek visible et reconnaissable dans le cadre de ses actions.

Vous découvrirez au fil de ces pages les **principes généraux** de notre identité visuelle.



Rue Général Eenens

Le logo officiel de Schaerbeek se caractérise par quatre éléments :



#### 1 Les couleurs

Diversité de cultures, d'origines et d'âges, Schaerbeek est multiple et le revendique ! Cette diversité de couleurs caractérise la commune.

#### 2 Le pointeur

La commune bouge et évolue. Schaerbeek est THE place to be.

#### 3 Le code postal 1030

(aussi prononcé "dix-trente") est un clin d'œil à la jeunesse schaerbeekoise.

#### 4 Le dénomination bilingue

de la commune dans la typographie Maven Pro.

## VERSIONS MONOCHROMES

### 1. Standard



La **version standard** est toujours à privilégier, mais ce choix peut être adapté en fonction des cas de figure rencontrés.

### 2. Bleu charte

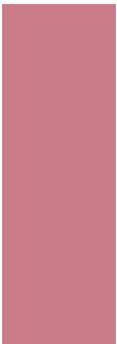


### 3. Noir/Blanc



### 4. Négatif



1	2	3	4	5	6	7	8	9
								
PRINCIPALE								
C 100 M 25 J - N 50	C 75 M - J 45 N -	C 50 M - J 35 N -	C - M 95 J 30 N -	C 20 M 60 J 35 N -	C - M 65 J 80 N -	C - M 25 J 100 N -	C 45 M 0 J 90 N -	C 30 M 40 J 50 N -
R - V 83 B 127	R 8 V 176 B 160	R 139 V 203 B 183	R 231 V 31 B 105	R 206 V 125 B 136	R 238 V 116 B 59	R 253 V 195 B -	R 162 V 199 B 58	R 191 V 157 B 131
# 00537F	# 08B0A0	# 8BCBB7	# E71F69	# CE7D88	# EE743B	# FDC300	# A2C73A	# BF9D83



La charte graphique est composée de **9 couleurs**.



La bande colorée contient **8 couleurs**. Toutes les couleurs de la charte sont représentées sauf la couleur principale. Les blocs de couleurs, qui symbolisent les multiples facettes de la commune, s'imbriquent les unes aux autres, en harmonie.

### UTILISATION

La **bande colorée** accompagne le logo dans la papeterie officielle. Elle est également présente sur nos affiches, flyers et différents supports de communication. Elle se positionne toujours sur la **partie inférieure** des documents.

La police utilisée par les agents est :

### CALIBRI

Installée par défaut dans le système **Microsoft Office**, elle doit être sélectionnée pour :

- la messagerie électronique > **Outlook**
- la rédaction de documents > **Word**
- les présentations > **PowerPoint**

### Calibri

abcdefghijklm  
ABCDEFGHIJKLM  
123456789

---

Pour la communication visuelle, la police utilisée est :

### MAVEN PRO

L'application de celle-ci est **réservée au service Imprimerie** pour :

- la papeterie, les documents officiels
- les mentions légales
- les mentions de soutien

### Maven Pro

abcdefghijklm  
ABCDEFGHIJKLM  
123456789

# BON À SAVOIR

- Les guides graphiques, les canevas et les modèles types sont disponibles en ligne : [www.1030.be/logo-charte-graphique](http://www.1030.be/logo-charte-graphique)
- Le bandeau, le pointeur et les autres éléments graphiques sont disponibles sur demande.  
Pour les recevoir, contactez-nous : [imprimeriecommunale@1030.be](mailto:imprimeriecommunale@1030.be)
- Tous les visuels créés, qu'ils soient ou non imprimés, doivent être validés par le **département Communication** : [communication@1030.be](mailto:communication@1030.be) au minimum 2 semaines avant la finalisation des fichiers.

# CONTACT

---

## IMPRIMERIE

imprimeriecommunale@1030.be  
02/244 73 30

---

## COMMUNICATION

communication@1030.be  
02/244 75 11

